# Maître Thomas D'JOURNO SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE Tél.: 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES SUR LICITATION

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015), 168, rue Le Chatelier, dénommé LA MAURELETTE, cadastré section 902 B n°42, La Delorme, pour une surface de 9 ha 83 a 21 ca

**D'UN APPARTEMENT** au 3ème étage du bâtiment B, immeuble B14 et **D'UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment B, immeuble B14

MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS (10.000,00 €)

**VISITE LE LUNDI** 8 **JANVIER 2024** de 09 H 00 à 10 H 00

### L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 17 JANVIER 2024 à 9 h 30

à l'audience du Tribunal Judiciaire de Marseille, Chambre des Criées au Palais de Justice, Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

## DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

DansunensembleimmobiliersisàMARSEILLE (13015), 2168, rue Le Chatelier, Résidence La Maurelette, cadastré section 902 B n°42, **Le lot n°557** soit un appartement n°280 au 3ème étage du bâtiment B, immeuble B14, de type F6 de 102 m² et les 170/100.000èmes indivis du sol et des parties communes

générales, l'appartement comprenant un dégagement, une salle de séjour, cinq chambres, une cuisine, une salle de bains, un water-closet et un placard avec lavabo.

**Le lot n°552** soit une cave n°280 de 4 m<sup>2</sup> au sous-sol du bâtiment B, immeuble B14 et les 1/100.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement

IMPRIMERIE SPECIALE DES PUBLICATIONS COMMERCIALES - 32 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE - TEL 04 91 13 66 00

www.nouvellespublications.com

de copropriété suivant acte reçu aux minutes de Me DURAND, Notaire le 14 avril 1965, publié au 1er bureau du SPF de Marseille le 18 octobre 1965, volume 4421 n°18.

D'après le procès-verbal de description :

Maître François TUCA, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 6 mai 2019 un procès-verbal de description.

L'appartement est situé 1, place du Cadran, 13015 MARSEILLE, bâtiment 14 (entrée par la rue Paul Coxe). Il se trouve au 3<sup>ème</sup> et dernier étage du bâtiment et se compose : d'un séjour, d'un grand couloir, de 5 chambres, d'une cuisine, d'une loggia et d'une salle de bains.

La cave n°280 est située au sous-sol.

Les lieux étaient occupés lors de l'établissement du P.V. de description.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur AUTRIC-EXPERT IMMO AIX stipule une surface loi Carrez de **107,06 m2**.

Le syndic actuel de copropriété est le cabinet FONCIA MEDITERRANEE 225, rue Saint Pierre - 13005 MARSEILLE.

La présente vente sur licitation est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **B-SQUARED** Investments **S.A.R.L.,** Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, dont Le siège social est situé au 9, Rue Joseph Junck, L-1839 Luxembourg, venant aux droits de la **SAS VERALTIS ASSET MANAGEMENT** 

(anciennement NACC) suivant cession de créances en date du 30/04/2022,

Venant elle-même aux droits de la société dénommée CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE PROVENCE ALPES CORSE, Banque Coopérative régie par les articles L 512.85 & suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital 649.305.000 €, N° SIREN 775 559 404 RCS MARSEILLE, dont le siège social est Place Estrangin Pastré - 13006 MARSEILLE, poursuites et diligences du Président du Directoire en exercice, domicilié audit siège en cette qualité,

En vertu d'un acte de cession de créance en date du 21 septembre 2018,

Ayant pour Avocat Maître Thomas D'JOURNO, Avocat associé au sein de la SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES.

### **EN PRESENCE DE :**

Monsieur Hudeyda YILMAZ, né en 1965 à TEKMAN (Turquie), de nationalité turque, maçon, époux de Madame Leyla BARKIN aux termes de son union célébrée sans contrat de mariage préalable à la mairie de TEKMAN (Turquie) en 1983, demeurant 168, rue Le Chatelier, La Maurelette, bâtiment 14, 13015 MARSEILLE.

ET de Madame Leyla BARKIN née le 16 juillet 1965 à TEKMAN (Turquie) épouse de Monsieur Hudeyda aux termes de son union célébrée sans contrat de mariage préalable à la mairie de TEKMAN (Turquie) en 1983, demeurant 168, rue Le Chatelier, La

Maurelette, bâtiment 14, 13015 MARSEILLE, **COLICITANTS** n'ayant pas constitué avocat.

ET de la société dénommé OMER, Société Civile Immobilière dont le siège social est sis 1, Place des Autures à MARSEILLE (13015), immatriculée au RCS de MARSEILLE 883 331 795 prise en la personne de son représentant légal Monsieur Omer Faruk OZYURT né le 3 mars 1989 à HINIS (Turquie) domicilié et demeurant 1 place des Autures à MARSEILLE (13015),

Ayant pour Avocat Maître Philippe COHEN, Avocat au Barreau de MARSEILLE, ADJUDICATAIRE DEFAILLANT

**ET** de **Monsieur Fehran AYMEDIR,** né le 24 octobre 2002 à Marseille, domicilié et demeurant 19, Allée des Cygnes, 13013 MARSEILLE,

Ayant pour Avocat Maître Faissal BISSANE, Avocat au Barreau de MARSEILLE ADJUDICATAIRE DEFAILLANT SUR REITERATION DES ENCHERES.

Lors de l'audience du 7 juillet 2022, ledit bien a été adjugé à la somme de 85.000 euros outre les charges.

Le certificat prévu par l'article R.322-67 du Code des Procédures civiles d'exécution a été délivré le 11 août 2023 par le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE et signifié les 8 et 12 septembre 2023 aux colicitants, aux adjudicataires défaillants et au créancier poursuivant.

Suivant ordonnance rendue le 2 novembre

2023 par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE il a été ordonné la remise en vente du bien par voie d'une nouvelle adjudication et fixé la date d'audience de vente sur réitération des enchères au **Mercredi 17 Janvier 2024 à 9 h 30**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **RENSEIGNEMENTS:**

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet http://www.provansal.eu du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO,** Avocat au Barreau de MARSEILLE.
- -Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO,** Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél.: 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu** - Au Greffe du Tribunal Judiciaire de
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 4 décembre 2023.

Me Thomas D'JOURNO Avocat